

Gagner peu, bien vivre

Parcours familial et professionnel d'une ouvrière de la bonneterie dans la deuxième moitié du XX^e siècle

Odile Macchi

Centre de Recherches Historiques (École des hautes études en sciences sociales) – Observatoire du Samu social de Paris.

Mots-clés

- Salaires
- Ouvrières
- Budget de famille
- Consommation ouvrière

En mai 2015, date de notre première rencontre, Danièle est retraitée depuis dix-neuf ans. Elle habite avec sa sœur aînée, Angèle, une maison en location dans le village de son enfance, qu'elle n'a jamais quitté. Entrée à l'âge de 14 ans à l'usine de fabrication de chaussettes et collants Barisé, implantée dans cette zone rurale, elle y a travaillé comme visiteuse⁽¹⁾ jusqu'à son départ en préretraite en 1992.

Le parcours de cette ancienne ouvrière apparaît comme exemplaire d'une classe ouvrière rurale structurée par la présence d'une grande entreprise familiale qui fournit la majorité des emplois des villages locaux et préside aux destins individuels en favorisant un accès à l'emploi dès la fin des études primaires⁽²⁾. Comme 90 % des enfants de cultivateurs dans l'immédiat après-guerre, Danièle quitte l'école à 14 ans après avoir obtenu le certificat d'études⁽³⁾ ; comme la plupart des jeunes filles de la région, elle rejoint l'usine voisine. L'histoire pourrait s'arrêter là, et illustrerait bien la prégnance du contexte socioéconomique, notamment pendant les années d'adolescence, sur les trajectoires individuelles. Restée quarante et un ans sur un poste peu qualifié, parmi les moins bien rémunérés des emplois de la bonneterie, bénéficiant d'une pension de retraite de faible niveau par rapport aux femmes de sa génération ayant effectué une carrière complète⁽⁴⁾, comment Danièle est-elle parvenue à « joindre les deux bouts », quelles ressources a-t-elle employées qui lui permettent aujourd'hui de dire en entretien « *J'ai bien vécu* » ? C'est à travers une reconstitution du budget de Danièle qui prend en compte ce qu'elle prend en compte, que l'article fait apparaître, derrière l'apparente stabilité de sa condition financière, un monde d'événements professionnels et d'engagements – dans et dehors de l'usine – qui s'insinuent dans le compte des ressources et dépenses. Le fait d'associer la démarche ethno-

comptable⁽⁵⁾ à une exploration biographique a permis de montrer comment les comportements économiques quotidiens sont imbriqués dans l'histoire familiale et professionnelle de l'individu, et de présenter une des façons possibles de composer une vie entière avec de faibles revenus.

La parcimonie en héritage

Le niveau de vie de Danièle est modeste. Elle dépense peu, presque rien en dehors des biens élémentaires, sans jamais avoir l'impression de manquer. Même si elle juge le montant de sa retraite faible, elle estime avoir des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins. « *On ne se prive pas, disons qu'on fait attention* » (tableau, page 74).

L'entreprise Barisé, située dans un village à une vingtaine de kilomètres de Troyes, emploie entre mille deux cents et mille cinq cents salariés du début des années 1950 jusqu'au milieu des années 1970. Elle en compte quatre cents au moment où Danièle quitte l'usine. Pour faire face aux importants besoins de main-d'œuvre, l'entreprise a mis en place un système efficace pour recruter la population locale et la fidéliser : jusqu'au milieu des années 1970, le directeur du personnel, à chaque fin d'année scolaire, fait le tour des écoles des villages environnants pour repérer les jeunes filles en fin de scolarité obligatoire et leur proposer un poste à l'usine. Un système de ramassage collectif est mis en place par l'entreprise, qui passe dans quatorze villages alentour, dont celui de Danièle, une cantine est ouverte à tous les salariés, ainsi qu'une épicerie, un salon de coiffure, une garderie et de nombreux services sociaux et culturels. L'étendue des services que propose l'entreprise vient compenser, dans la mémoire et l'histoire locales^(*), un niveau de salaire inférieur à celui de la plupart des entreprises de bonneterie de l'agglomération troyenne.

(*) Humbert J.-L., 2010, *La politique sociale d'André Doré à Manceaux au début des années 1930, La Vie en Champagne*, n° 61, p. 46-49.

Encadré

(1) Le « visitage » consiste à détecter et signaler les anomalies dans les articles textiles. Chez Barisé, il s'agit de noter les défauts dans les chaussettes et les collants (trous, accrocs, taches). Cette opération a lieu trois fois pour chaque article. Danièle s'occupe du second, le « *visitage avant forme* » : « *On retournait la chaussette sur une forme qu'on avait devant nous ; une plaquette sur une boule, on enfilait la chaussette, on regardait l'endroit, l'envers, on la retournait, et ça allait à la forme* ».

(2) Cette dynamique et le processus de « déracinement » qui accompagne la fermeture de l'usine a été étudiée dans le cas d'un village bourguignon par Nicolas Renahy (2005).

(3) En 1946-1947, 8,9 % des enfants de cultivateurs poursuivent leurs études après le certificat d'études (Prost, 2004, p. 257).

(4) Le niveau moyen de la pension de droit direct des femmes ayant effectué une carrière complète et âgées de 75 à 79 ans en 2012 s'élevait à 1 293 euros mensuels ; Danièle percevait 888 euros mensuels en 2014, retraite complémentaire comprise.

(5) Voir les articles d'Erwan Le Méner (p. 41) et d'Alain Cottureau (p. 11) dans ce numéro de la *Revue des politiques sociales et familiales*.

La monographie présentée dans cet article fait partie d'une enquête plus large sur les ouvriers de la bonneterie auboise, menée dans le cadre de l'étude *Croissance, emploi, précarité : une étude comparative eurasiatique (CEP-Eurasie)* codirigée par Bernard Thomann, Gilles Guilleux et Paul-André Rosental. Les entretiens réalisés auprès des ouvrières comprennent un premier entretien retraçant le parcours professionnel et familial et une première lecture des documents apportés (tous documents relatifs au travail, à la consommation, l'épargne, à la gestion du budget, qu'ils soient produits par l'employeur, la caisse de retraite, les banques ou la personne enquêtée). Les entretiens suivants servent à préciser les données en s'appuyant sur ces documents et à établir le budget de famille.

Les documents confiés par Danièle sont deux carnets d'ouvrière, remplis au quotidien pendant sa période d'emploi, comprenant le compte des pièces produites chaque jour et le tarif ; une série de calculs relatifs à sa paie, comparée à divers indicateurs ; un tableau des recettes et dépenses en 2014 et une chronologie des engagements sociaux, réalisés à ma demande ; le décompte de ses salaires par la caisse de retraite. Ces documents ont été commentés au cours des cinq entretiens avec Danièle.

Gagner peu et dépenser peu : l'équilibre d'un budget limité

Les recettes sont faibles mais régulières : une pension de retraite mensuelle de 888 euros, incluant la retraite complémentaire, et un revenu de placement⁽⁶⁾ de 500 euros par an. Elle bénéficie également d'avantages en nature et de divers dons. Le poste le plus important de dépenses est le logement, plus précisément les dépenses liées à l'habitat. Viennent ensuite l'alimentation, les frais de santé, de transport et de téléphone. Les frais de santé sont faibles ; ils consistent en des visites de routine chez le généraliste et une visite chez l'ophtalmologiste, ainsi qu'en l'achat d'une nouvelle paire de lunettes. Les frais de télécommunication sont également faibles, Danièle ne disposant ni de téléphone portable ni de connexion Internet. Les dépenses d'habillement sont pratiquement nulles – « *on me donne beaucoup. Et puis je ne change pas souvent* ». Ainsi, près de 80 % des frais sont concentrés sur le logement, l'alimentation, la santé et l'habil-

Dépenses de l'année 2014

Nature des dépenses	Montant (euros)	Évaluation	Commentaires
Loyer	3 120	Montant inchangé depuis 2003. Le propriétaire entretient la pelouse = avantageux.	Danièle et Angèle payent chacune une moitié
Assurance	270		Payée en totalité par Danièle (Angèle paye celle de la ferme familiale).
Eau	58		
Gaz	472	La consommation serait doublée si Danièle ne chauffait pas au bois en complément (bois gratuit).	
Électricité	166		
Ordures ménagères	73,50		
Bois	20	Danièle donne la pièce à celui qui lui livre tous les ans trois bennes de bois issu de la parcelle familiale.	
Entretien maison	154		Nettoyage chaudière gaz, entretien fosse septique et ramonage.
Téléphone	222		
Assurance voiture	447	247 euros pour son assurance et 200 euros pour celle de sa sœur Suzanne, qu'elle finance.	
Carburant	360	« <i>Je ne fais plus que trois mille kilomètres par an</i> »	
Alimentation et produits d'entretien	2 080	Avec son jardin et les échanges et dons, Danièle estime couvrir 70 % de leur consommation en fruits et légumes. Elle fait les confitures et les conserves.	Estimation à partir des tickets de caisse retrouvés. Danièle paye environ 75 % des dépenses.
Mutuelle complémentaire	960		
Santé	250		Quatre consultations chez le généraliste, deux consultations chez l'ophtalmologiste, achat d'une paire de lunettes.
Cotisation syndicale	52		Confédération française démocratique du travail.
Coiffeur	75	« <i>On n'y va plus aussi souvent, avec les petites retraites</i> ».	Cinq fois l'an, 15 euros par coupe (coiffeur à domicile maintenant).
Habillement	60	« <i>Je n'ai plus acheté d'habits depuis que je suis en retraite. J'ai trois-quatre personnes qui m'en donnent. Et puis je ne change pas souvent</i> ».	Sous-vêtements, chaussures et une montre.
Revus	307	« <i>La voisine nous donne le quotidien quand elle l'a fini, et on le repasse à quelqu'un d'autre. Elle nous donne aussi Notre Temps</i> ».	Abonnements aux magazines <i>Pélerin</i> , <i>La Vie</i> et <i>L'Eglise dans l'Aube</i> .

(6) L'argent placé est issu de son épargne depuis qu'elle a commencé à travailler, à laquelle s'ajoutent 10 000 euros gagnés lors de la vente des terres familiales en 2013, imposée par le conseil départemental qui a souhaité récupérer la part du frère de Danièle pour financer son accueil dans une maison de retraite pendant les dernières années de sa vie.

lement, révélant une structure de consommation très différente de la moyenne nationale, de 45,9 % sur ces quatre postes cumulés en 2014⁽⁷⁾. Seuls deux postes de dépenses semblent sortir du cadre du strict nécessaire : le coiffeur et les revues. Se faire coiffer n'est pas une dépense superflue pour Danièle. Même si elle s'en tient à une coupe très sobre et sans teinture – elle porte des cheveux courts et blancs –, le recours au coiffeur est un thème récurrent dans ses récits de vie : dès les premières paies, c'est l'un des services qu'elle peut se payer avec ce qui lui reste une fois qu'elle a versé une part à ses parents qui l'hébergent et la nourrissent. Et le nombre de coupes de cheveux est le thermomètre des années plus ou moins fastes : « *J'y allais plus souvent que j'y vais maintenant, parce que maintenant avec les petites retraites je fais attention...* ». Rapportés à l'absence de dépenses de loisirs par ailleurs, les 307 euros annuels consacrés aux abonnements à des revues peuvent surprendre. Si les revues échappent à la parcimonie consumériste de la retraitée et apparaissent comme son petit luxe, leur orientation religieuse – *Pélerin, La Vie, L'Église dans l'Aube* – renseigne sur ce qui compte pour elle et structure sa vie. La cotisation syndicale figure également comme un indice des formes d'engagement collectif de Danièle, toujours actives plus de vingt ans après son départ à la retraite.

La transmission d'un mode de consommation

La parcimonie est une constante de la vie de Danièle, qui résume en quelques biens limités l'ensemble de sa consommation hors logement et alimentation : lorsqu'elle était enfant, la famille s'en sortait tout juste avec les revenus de la ferme, et l'on consommait essentiellement la production locale : légumes, fruits et confiture faite maison, viande, vêtements. Les recettes de la ferme servaient au paiement des factures et au complément en fruits, viande, huile, sucre, etc. C'est grâce à son travail à l'usine que Danièle peut se procurer d'autres biens, les mêmes que ses sœurs avec le salaire de l'usine : « *Alors par contre, on s'est acheté nos montres avec nos premiers salaires. Après, on achetait le vélo. Après, on a eu la mobylette. Après, on a eu la deux-chevaux, parce qu'on était quatre, une deux-chevaux d'occasion, on l'a achetée à quatre* ».

En plus de cette séquence chronologique d'achats qu'elles ont toutes suivie, Danièle et ses trois sœurs entrées à l'usine à 14 ans – l'aînée y entre bien plus tard –

voient leur budget régulé par leur mère pendant plusieurs années, comme un apprentissage de la bonne consommation. Danièle décrit une partition en trois de la paie : une part donnée aux parents tant que les filles vivent encore sous leur toit, une part consacrée aux dépenses suggérées par la mère, plus exactement investie en fonction des indications maternelles pour un usage futur, d'abord dans le trousseau, puis dans l'épargne⁽⁸⁾, et une part consacrée à l'achat des quelques objets déjà évoqués. La mère joue un rôle dans l'allocation du budget pour ces trois postes de dépenses. En plus d'orienter une partie des dépenses de ses filles, elle gère la part versée au budget familial, le père ne s'occupant pas des affaires courantes du foyer et se consacrant aux achats pour l'exploitation agricole. Elle intervient enfin sur la part d'achats « libres » en faisant en sorte que chacune des filles dispose des mêmes choses. Lorsque Angèle, la seule des filles ne travaillant pas à l'usine mais dans l'exploitation familiale, ne pouvait se payer ces quelques biens, leur mère les lui achetait au fur et à mesure que les autres filles se les procuraient elles-mêmes. La famille vit dans une ferme, sur une exploitation de vingt hectares : cinq en propriété, correspondant à la part d'héritage du père, quinze en fermage, correspondant aux parcelles de ses frères et sœurs. Dans les années 1950, la taille moyenne des exploitations agricoles est de quinze hectares, mais elle est plus importante dans des régions telles que la Beauce ou la Champagne. Le père s'occupe de l'exploitation, en polyculture (céréales et plantes fourragères), la mère gère le quotidien et le budget : associant travail domestique, travail administratif de tenue des comptes de la famille, gestion de l'autoconsommation familiale et soin aux animaux, son activité est un bon exemple de la productivité spécifique des femmes (Filippi et Nicourt, 1987) dans les exploitations agricoles, dans le cadre d'un « rapport familial de travail » courant dans le monde paysan (Barthez, 1981). Hormis ces quelques dépenses, l'argent excédentaire cumulé peu à peu sert chez Danièle à financer des voyages. Depuis l'adolescence, il s'agit, comme pour ses sœurs, des voyages proposés par les associations catholiques dont elle fait partie, la Jeunesse agricole catholique (Jac) puis le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC)⁽⁹⁾ et, plus tard, de deux grands voyages : au Niger, où elle rend visite à sa sœur, qui y travaille comme laïque dans une communauté religieuse, et au Canada. Le premier voyage est financé par une prime

(7) Institut national de la statistique et des études économiques, comptes nationaux, base 2010 (mise à jour 2 juin 2016).

(8) On peut voir ici la persistance d'une transmission des « dispositions à l'épargne », étudiée par Anne Lhuissier (2007) pour les familles rurales du milieu du XIX^e siècle.

(9) Le MRJC remplace la JAC en 1965.

d'ancienneté, l'autre par son épargne, en partie constituée grâce à des primes. Elle a pu aussi, avec ses économies, financer tous les biens d'équipement dont elle a eu besoin lorsqu'à 45 ans, elle a quitté le domicile parental pour s'installer dans une maison, en tant que locataire : réfrigérateur, télévision, gazinière, machine à laver, buffet de cuisine, table, chaises, living et meubles de chambre à coucher.

Danièle évalue sa consommation actuelle, montant et composition, comme équivalente à celle qu'elle a toujours eue, en conformité avec le modèle familial caractérisé par une part importante d'autoproduction : en plus du jardin de fleurs qu'elle entretient sur son terrain avec sa sœur, qui sert à fleurir sa maison mais aussi l'église du village en toutes saisons⁽¹⁰⁾, elle s'occupe de son potager, comme le faisait jadis sa mère à la ferme, sur un terrain que lui prête sa voisine, avec qui elle échange des légumes, ce qui permet de diversifier la consommation et d'éviter des achats. Elle dispose gratuitement du bois de chauffage issu de l'ancienne exploitation familiale : un voisin exploite le bois d'une parcelle appartenant à la famille, sur laquelle son père avait planté des peupliers, et en livre une partie chez elle, l'équivalent de trois bennes, en échange d'un billet de 20 euros. Cet apport suffit à combler les besoins annuels en bois, combustible utilisé comme chauffage en complément du gaz. Sans lui, elle estime que sa consommation en gaz doublerait. Elle bénéficie également de dons de vêtements venant de son entourage et de fruits de son beau-frère, qui complètent sa propre production de fruits et légumes, l'ensemble couvrant 70 % de la consommation, selon son estimation. Dans ces conditions, ses achats sont, sauf exception, très limités. Et il s'agit là plus d'un choix de se contenter de peu que d'une absolue nécessité : bien que bénéficiant d'une mince retraite, Danièle consacre entièrement son revenu de placement à des dons, répartis entre le Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre solidaire, le Secours catholique et le Rire Médecin⁽¹¹⁾.

La dépense, entre subsistance et structuration d'un avenir

Le récit de Danièle concernant les achats orientés par sa mère pendant l'adolescence de ses filles montre comment, au-delà de la transmission d'une manière de consommer, se joue aussi la formation d'un projet de vie : « *Elle nous faisait quand même acheter notre trousseau [...] Des draps, des*

serviettes, des... Et puis en fin de compte, y'en a qu'on s'est même pas servi, c'est encore dans les... quand on a déménagé on a retrouvé des draps, parce que c'étaient des doubles, et puis comme on est restées célibataires... bon y'en a qu'ont servi, on s'en est quand même servi, mais il en reste, on en a retrouvés dans le grenier ». Une partie des dépenses est consacrée à des produits dont l'usage est anticipé, dans l'hypothèse d'un mariage. Le trousseau est, comme l'épargne, une façon de préparer l'avenir, mais il ne prépare, à la différence de l'épargne, qu'une sorte d'avenir, n'anticipe qu'un type de vie possible, et offre une gamme d'usages plus étroite. Le grenier garde ainsi la trace de ces vies prévues mais non suivies, traces disponibles pour le souvenir, et rapprochées par Danièle de cette autre trace retrouvée en faisant du tri, en même temps que les draps, de la déclaration d'amour d'un prétendant : « *Quand on a vidé la maison, on a vidé le grenier, ma sœur elle trouve une belle carte et une rose, elle dit "Tiens, regarde ça !" Je lui avais jamais dit ».*

En révélant des styles de vie, des préférences, en retraçant des apprentissages et des anticipations, l'étude de la consommation de Danièle sur le long terme permet d'éclairer plus largement ses pratiques sociales, et à travers elles la transmission familiale qui les oriente en partie et les « mondes intérieurs » (Bremond d'Ars, 2012) dont elles témoignent.

Les infortunes de la paie

Prendre la mesure d'un mode de consommation si frugal, dans la pure tradition familiale, et loin de la montée de la consommation de masse pendant les décennies d'après-guerre, exige de le rapporter à l'évolution des ressources de l'ouvrière au long de sa vie professionnelle. On peut supposer que, restée quarante et un ans dans la même usine, dans une période de croissance économique, elle a eu accès à des évolutions de carrière. Aurait-elle vu son salaire progresser sans modifier ses pratiques consuméristes ?

La résistible ascension salariale

Danièle débute dans un atelier de bonneterie appartenant à l'entreprise Barisé situé dans son village, comme tireuse de fils, tâche consistant à séparer les chaussettes les unes des autres, ne nécessitant aucun geste technique ni savoir-faire particulier. Puis elle sera, jusqu'à la fin de sa carrière, visiteuse. Dans la dernière décennie, son travail

(10) Danièle précise que l'entretien du jardin ne lui coûte presque rien car elle réutilise les tubercules d'une année sur l'autre (dahlias, crocus, jonquilles, perce-neiges) et fait ses propres rosiers à partir de boutures prises chez un voisin.

(11) Le Rire Médecin est une association de clowns intervenant dans les hôpitaux auprès des enfants malades.

Décompte retraite de Danièle

RELEVÉ DE CARRIÈRE
AYANT SERVI AU CALCUL
DE LA RETRAITE

REFERENCES : 13079848- 2 36 12 10 089 001

DATE DE LA M.A.J. : 25 09 96

MME

NEE LE : 26 12 36

ANNEE		NB-TRI AR RG		SALAIRE INITIAL	COEFFICIENT DE REVAL.	SALAIRE REVALORISE	ANNEE		NB-TRI AR RG		SALAIRE INITIAL	COEFFICIENT DE REVAL.	SALAIRE REVALORISE	CALCUL DU S.A.M.B					
							DATE D EFFET							ANNEES TRIM SALAIRES RETENUS					
							: 01 01 97							DATE DE VALEUR : 01 01 96					
1964	0	4		5166	10,5900000	54707,94	1986	4			83558,81								
1965	0	4		5317	9,9070000	52675,51	1987	4			79168,33								
1966	0	4		6191	9,3610000	57955,95	1990	4			79014,33								
1967	0	4		6604	8,8650000	58544,46	1956	4			77245,58								
1968	0	4		7501	8,1690000	59641,86	1954	4			76883,09								
1969	0	4		8965	7,0850000	63502,85	1976	4			76593,14								
1970	0	4		10899	6,4370000	70156,86	1955	4			75385,92								
1971	0	4		12073	5,7730000	69697,42	1985	4			74935,99								
1972	0	4		12256	5,2050000	63792,48	1989	4			74596,85								
1973	0	4		14201	4,8090000	68292,60	1981	4			73469,38								
1974	0	4		17013	4,2400000	72135,12	1988	4			72773,40								
1975	0	4		20379	3,5710000	72773,40	1991	4			72773,40								
1976	0	4		25220	3,0370000	76593,14	1975	4											
1977	0	4		26034	2,6200000	68209,08													
1978	0	4		28212	2,3570000	66495,68													
1979	0	4		31749	2,1500000	68260,35													
1980	0	4		36485	1,8930000	69066,10													
1981	0	4		46845	1,6710000	74935,99													
1982	0	4		45571	1,4950000	68128,64													
1983	0	4		50278	1,4110000	70942,25													
1984	0	4		50099	1,3370000	66982,36													
1985	0	4		59540	1,2830000	76389,82													
1986	0	4		66687	1,2530000	83558,81													
1987	0	4		63591	1,2070000	79168,33													
1988	0	4		63325	1,1780000	74596,85													
1989	0	4		66128	1,1400000	75385,92													
1990	0	4		71377	1,1070000	79014,33													
1991	0	4		67465	1,0890000	73469,38													
1992	0	4		62283	1,0570000	65833,13													
1993	0	4		0															
1994	0	4		0															
1995	0	4		0															
1996	0	4		0															
DECOMPTÉ DES TRIMESTRES POUR OUVERTURE DES DROITS														TOTAUX : 52			996588,06		
TRIMESTRES VALIDES REGIME GENERAL														SALAIRE ANNUEL MOYEN DE BASE			996588,06 / 13 = 76660,62		
(dont majoration pour enfants : 0)														TRIMESTRES VALIDES POUR LE CALCUL DE LA PENSION : 150 TRIM					

IMPORTANT

Ce relevé qui sera le seul à vous être adressé, peut vous être utile pour faire examiner vos droits auprès des différents régimes de retraite complémentaire auxquels vous avez été affilié : vous aurez donc intérêt, le cas échéant, à établir des copies certifiées conformes.

certifiée conforme le 2-10-1996

devient beaucoup plus varié, comme l'examen de son carnet d'ouvrière l'indique. Pourtant, Danièle considère ses années à l'atelier comme étant ses « *meilleures années* », alors qu'elle y accomplit la tâche la moins qualifiée et la plus répétitive qui soit. Comment peut-on rendre compte d'une telle évaluation ? En examinant le décompte de salaires établi pour le calcul de la retraite, le mystère se dissipe, en partie, tout en laissant la place à une autre surprise. Dans les dix années retenues pour le calcul de la retraite, celles où le salaire total est le plus élevé, figurent plusieurs années du début de sa carrière, dans la décennie 1950. Sur l'ensemble de sa carrière, le revenu de Danièle évolue peu et a même tendance à diminuer en valeur relative. Les autres années retenues se situent dans la fin de carrière et traduisent non pas une augmentation régulière du salaire mais l'obtention d'une

prime, en particulier une prime d'ancienneté. L'examen des fiches de paie de janvier 1981 à juillet 1992 confirme les variations de paie relatives à l'attribution de primes : primes de vacances, de fin d'année, d'entreprise, d'ancienneté. D'un mois à l'autre l'écart peut être important, mais il s'agit toujours de ressources prévisibles, et non soumises à conditions. Qu'il s'agisse de primes « de saison » attribuées à tous au même moment (de vacances, de fin d'année, d'entreprise) ou de primes attribuées selon un calendrier variant d'une personne à l'autre, comme la prime d'ancienneté, chacun peut anticiper cette rentrée d'argent supplémentaire⁽¹²⁾. « *Moi, c'est les primes d'ancienneté, que j'attendais. Elles étaient plus grosses* ». Elle parvient ainsi à faire des voyages, comme pendant sa jeunesse, lorsqu'elle partait en vacances avec les associations catholiques. Si sa collègue Michelle explique que,

(12) Sur le long terme, le montant et le nombre de primes ont diminué. Michelle, collègue de Danièle, entrée en 1968, se souvient de sa prime octroyée en 2008 pour ses quarante ans d'ancienneté au sein de l'usine : « *c'était vraiment pas grand-chose ! Au lieu de nous donner quelque chose, il nous a offert un pichet qu'il avait ramené d'Italie, un machin en étain ou je ne sais pas quoi... je mets des fleurs dedans...* ». Dix-sept ans plus tôt, Danièle avait touché 9 490 francs pour la même prime.

Carnet d'ouvrière de Danièle : février-mars 1976 et mai-juin 1984

Handwritten ledger for the month of May 1976. The page is divided into columns for dates, descriptions of work, and various numerical entries. The word "Mai" is written at the bottom left, and "juin" is written at the bottom right.

Handwritten ledger for the month of June 1976. The page is filled with dense numerical data organized in columns. The word "Juin" is written at the bottom left, and "Mars" is written at the bottom right.

des achats de plaisir. Comment expliquer que seul le calendrier des primes apporte une augmentation de la rémunération de l'ouvrière, en dépit de sa longévité dans l'entreprise ?

Interrogée sur les étapes marquantes de sa vie professionnelle, Danièle relève un seul grand tournant : le changement de lieu de travail en 1958, qui est aussi un changement d'échelle, puisqu'elle passe de l'atelier de bonnetier à la grande usine. C'est cet événement qui sépare ce qu'elle appelle ses meilleures années des autres. Entre 1951 et 1958, elle travaille dans le petit atelier de son village, situation fréquente à l'époque dans une entreprise de ce type, construite à partir du regroupement d'ateliers familiaux de production existants dans la campagne environnante. Dans ces ateliers ne travaillent souvent que bonnetiers⁽¹³⁾ et tireuses de fils, le reste de la chaîne de production étant assuré par l'usine principale de Manceaux (remaillage, visitage, raccourrage, mise en boîte). Bien qu'elle y accomplisse une tâche demandant peu de savoir-faire, Danièle a un très bon souvenir des conditions de travail : « C'était beaucoup plus sympa, quoi, disons. Quand la femme du chef d'atelier elle partait faire ses commissions, elle disait "Vous irez arrêter le gaz à telle heure", quand elle faisait du gâteau, elle m'amenait une part de gâteau pour mon après-midi. Sa gamine, elle me l'amenait à garder, c'était la vie de famille, on était quatre ouvrières, il y avait ceux qui mettaient les métiers, et puis moi qui tirais les fils, quoi, qui séparais les chaussettes ».

Faire sa paie ou justifier de sa production : heurs et malheurs du calcul du salaire

En plus du montant du salaire, l'esprit qui règne dans l'atelier explique l'évaluation positive qu'en fait Danièle, et les deux éléments sont plus articulés qu'il n'y paraît. À cette époque, le montant de la paie dépend du nombre de lots réalisés – appelés les dizains,

pour les employés en couple, les primes améliorent le quotidien de la famille – « dans les couples, ça leur permet de faire un peu plus, pour la famille et tout ça » –, les primes des célibataires sont plus volontiers consacrées à

(13) Le bonnetier est l'ouvrier en charge de la machine à tricoter. Il surveille la bonne fabrication du tricot, ajuste les réglages et répare la machine en cas de besoin. Fournissant la matière première, le bonnetier occupe le poste de production le plus noble parmi tous les métiers ouvriers de la bonneterie.

pour dix paires. La plupart des ouvrières interrogées, quelle que soit l'entreprise, disent que, avec le salaire aux pièces, « on faisait sa paie », il y avait un lien direct entre la production des pièces et le salaire. Le carnet individuel sur lequel chaque ouvrière note quotidiennement la nature et le montant de sa production est comme un dispositif matériel central pour opérer ce calcul économique. Son usage à chaque étape de la carrière de Danièle est un excellent indicateur de l'évolution des relations professionnelles. Dans le contexte de l'atelier, il n'y a pas de confrontation entre la fabrication reportée sur le carnet d'ouvrier et celle calculée par le supérieur hiérarchique : « C'était moi-même qui marquais mon travail à la fin de la journée, à cette époque, c'était pas le chef d'atelier, il prenait mon carnet à la fin, il faisait confiance. Dans les petits ateliers ils nous faisaient confiance ». L'activité d'enregistrement et de comptabilité de la production est entièrement mise entre les mains de l'ouvrière, qui se charge des écritures. Dès qu'elle quitte le petit atelier, elle doit rapprocher ses écritures de celles du contremaître : « À la fin du mois il nous appelait pour faire le calcul par rapport à lui ce qu'il avait trouvé, pour voir si on était d'accord. Chaque salarié. Tous les soirs il marquait sur les bons, et nous de notre côté on marquait ». À l'atelier, Danièle pouvait ainsi gagner un salaire qu'elle ne parvient pas à évaluer dans les années suivantes, même dans les années 1960 au cours desquelles le salaire aux pièces est toujours en vigueur.

Après une période de quelques mois où elle travaille à nouveau dans un atelier de bonneterie, mais cette fois à Manceaux, Danièle rejoint l'usine principale. La différence entre le travail à l'atelier et le travail à l'usine est révélatrice de l'évolution des rapports professionnels et du cadrage de la paie : « C'était moi-même qui allais chercher le travail que j'avais à faire dans les casiers, et qui notais le soir ce que j'avais fait. Après ça, l'usine c'était : on nous apportait notre travail ». Entre aller chercher le travail et se le faire apporter se loge l'espace du choix. Le travail que Danièle allait chercher dans l'atelier était toujours le même, elle n'avait pas à proprement parler le choix, mais elle avait la maîtrise de sa production, sans intermédiaire. À ce titre, ce sont donc bien ses « meilleures années », en termes de conditions de travail et, surtout, de niveau de salaire : la matière et le produit travaillés étant toujours les mêmes, son geste s'était aiguisé au point qu'elle parvenait à obtenir des rendements importants et une

Pourcentages des tailles d'enfants visitées, de novembre 1978 à mars 1979

Mois	Pourcentage	Autres
Novembre 1978	30%	5,5% de tailles
Décembre 1978	28,8%	3%
Janvier 1979	30,81%	3,77%
Février 1979	37,87%	6,86%
Mars 1979	23,60%	5,20%

Mois	Oct	Nov	Dec
Oct	17,80%	17%	18%
Nov	17,32%	8,40%	
Dec	11,92%	15,10%	
Jan	19,04%	11,96%	
Fév	7,36%	11,03%	

Mois	Oct	Nov	Dec
Oct	18,02	19,15	19,16
Nov	18,73	17,66	17,4
Dec	18,29	18,6	18,38
Jan	18,06		18,06

Tableau réalisé par Danièle à l'époque.

qualité irréprochable. Au salaire correspondant à une production élevée s'ajoutait une prime de qualité, qu'elle obtenait systématiquement. À l'usine, au contraire, se fabriquent bas, collants et chaussettes, déclinés chacun dans des matières, des tailles et des teintes différentes, mais la prérogative de l'attribution des lots à telle ou telle ouvrière revient à la contremaîtresse. Ici comme dans d'autres entreprises, le favoritisme est de mise. Danièle se trouve doublement pénalisée : parce qu'elle ne fait pas partie des « chouchoutes de Madame » et parce qu'elle est à partir de 1967 déléguée du personnel, puis déléguée syndicale à la création de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans l'entreprise en 1972. Les contre-maîtresses ont plusieurs manières de défavoriser les ouvrières : en leur donnant systématiquement des grandes tailles, mieux rémunérées que les petites tailles mais dans une proportion insuffisante pour compenser le temps de travail supplémentaire qu'elles exigent ; de l'écrû, matière non encore teinte, qui oblige l'ouvrière à surveiller également les taches ; des matières fragiles, comme le voile, qui offre de grands risques de trous ou d'accrocs⁽¹⁴⁾. Certaines se livrent également au sabotage des lots visités par les ouvrières : « Il y avait une dame qui était tellement méchante, elle venait et nous faisait des trous aux bords-côtes, pour nous faire sauter la prime. Le dernier jour avant la paie, elle venait et nous prenait deux trois cartons ».

Ces risques sont très vite intégrés par Danièle. Lorsqu'elle se présente au premier poste de délégué-e du personnel créé

(14) Michelle, syndicaliste également, raconte à ce sujet : « On nous donnait tout le voile. C'était tout fin, c'était tellement délicat que les chouchoutes de Madame n'en voulaient pas. Et moi, quand je revenais de délégation, qu'est-ce que j'avais sur ma table ? Toujours le voile ».

Tables de comparaison des salaires
des visiteuses de janvier 1973 à février 1979

Moyenne Trimestrielle		Visiteuses		
		Simple	Appareuse	
1 ^{er} trimestre 1975	(1134)	10,40	10,60	0,20
1 ^{er} trimestre 1977	(1136)	12,12	12,78	0,66
2 ^{ème} " 77	(1234)	12,56	12,98	0,38
3 ^{ème} " 77	(1235)	12,64	13,40	0,76
4 ^{ème} " 77	(1260)	12,92	14,19	1,27
1 ^{er} " 78	(1196)	13,10	14,79	1,69
2 ^{ème} " 78	(1277)	13,65	14,92	1,27
3 ^{ème} " 78	(1289)			

Mini-Textile		Moyenne Danièle	
Janvier 73	5,00	6,06	1,06
Avril 73	5,40	6,37	0,97
Octobre 73	5,80	7,40	1,60
Mars 74	6,30	8,23	1,93
Oct. 74	7,15	9,05	1,90
Janvier 75	7,24	9,42	2,18
Mai 75	7,90	9,85	2,15
Octob. 75	8,14	10,58	2,44
Janvier 76	8,27	9,57	1,30
Mars 76	8,44	10,62	2,18
Mai 76	8,75	10,67	1,92
Oct. 76	9,26	11,84	2,58
Janvier 77	9,45	11,56	2,11
Avril 77	9,59	12,33	2,74
Juillet 77	9,83	12,50	2,67
Octobre 77	10,20	12,86	2,66
Janvier 78	10,40	11,81	1,41
Avril 78	10,75	12,81	2,06
Juillet 78	11,25	13,38	2,13
Octobre 78	12,65	13,19	1,54
Janvier 79	14,88	14,13	2,31

Tableau tenu par Danièle à l'époque.

en 1967, elle est immédiatement convoquée par le directeur, et sait que son choix aura des conséquences sur son salaire, puisqu'elle connaît et subit déjà les méthodes de différenciation des ouvrières pratiquées par les contremaîtresses. Elle se livre même à des calculs pour évaluer de quelle ampleur est son traitement de défaveur. Sur une feuille volante, elle a calculé, pour chaque mois, entre novembre 1978 et mars 1979, le pourcentage de tailles d'enfants dans sa production totale, ces tailles étant plus

« rentables » que les tailles adultes. Ce pourcentage, presque toujours inférieur à 30 %, est un indicateur « maison » de la discrimination à la production ; il témoigne de l'importance des procédures comptables autoproduites pour répondre aux besoins concrets d'évaluation. Un élément fondamental dans la vie de Danièle tient à cette activité comptable, qui n'est un calcul qu'au sens propre, car l'identification et le chiffrage de la pénalisation dont elle est victime n'entraînent aucune tentative pour modifier son statut et échapper à ce préjudice. Le calcul comme objectivation de sa situation, comme mise à distance, sans qu'aucun ressentiment ni frustration ne s'exprime, inscrit Danièle dans une position réflexive, probablement aiguisée par la fréquentation assidue des réunions paroissiales et jacistes où l'on discute des conditions de travail et des engagements municipaux et syndicaux.

Sur une autre feuille, l'ouvrière évalue son salaire en le comparant à deux indicateurs, au moyen de deux tableaux : le premier reporte, pour la période comprise entre janvier 1973 et février 1979, le taux horaire dit « Mini Textile », qui correspond au salaire horaire minimum de la branche textile fixé par la convention collective. Dans une autre colonne, elle calcule sa moyenne horaire sur toute la période pendant laquelle le taux *Mini Textile* est resté fixe. Une dernière colonne établit l'écart entre les deux salaires pour chaque période. Danièle compare dans un second tableau sa moyenne trimestrielle avec celle des visiteuses simples et celle des appareuses, entre le quatrième trimestre 1975 et le troisième trimestre 1978.

Le rapprochement des deux tableaux permet d'établir que le salaire de Danièle se situe de façon continue entre le salaire minimum fixé par la convention collective du textile et le salaire moyen des visiteuses. Elle sait qu'elle pourrait gagner plus si l'organisation de la production n'était pas biaisée, d'une part dans le choix des matières données, qui se répercute sur les quantités produites, d'autre part dans la constitution de faux trous que Danièle n'aurait pas vus au cours de son visitage, qui entraîne la suppression éventuelle des primes de qualité⁽¹⁵⁾. Sur ce point, Danièle pense avoir toujours réussi à obtenir cette prime malgré l'intervention pénalisante de la contremaîtresse⁽¹⁶⁾.

(15) La prime de qualité est de 25 % si aucun défaut n'est trouvé dans les lots visités, de 20 % si quelques rares défauts subsistent, et de 15 % en cas d'un nombre important de défauts dans les lots, le passage de la seconde à la troisième catégorie étant laissé à l'appréciation de la contremaîtresse.

(16) Danièle s'étant débarrassée de ses fiches de paie antérieures à 1981, ce point n'a pu être vérifié avec elle.

Mais si Danièle persiste, en connaissance de cause, dans cette position défavorable financièrement, c'est qu'elle met en balance l'évaluation de sa paie avec d'autres évaluations, non financières, de son travail et de sa vie. À partir des années 1980, l'ouvrière expérimente un autre mode de calcul de la paie, témoin de la transformation progressive du rapport entre la production et la paie. Entre 1975 et 1980, selon les métiers, l'entreprise passe du salaire aux pièces au salaire horaire, consacrant la déconnexion entre quantité de production individuelle et rémunération. Alors qu'elle met fin à toute possibilité de faire « sa » paie malgré les pratiques des contremaîtres, cette réforme du système de rémunération est vécue comme une victoire des ouvriers sur le patronat.

Depuis plusieurs années, la CFDT négocie avec la direction pour mettre fin au salaire au rendement : « *On était arrivés à faire supprimer, en tant que déléguées syndicales, le rendement [...] Justement parce qu'il y avait cette différence, quand les contremaîtresses donnaient, distribuaient le travail, et certaines étaient plus avantagées que d'autres, et en fin de compte on travaillait mieux, on a dit "on peut pas faire vite et bien". C'était ça notre argument, et comme Barisé c'était de la qualité, il y avait celles justement [qui travaillaient vite], qui avaient pas de prime mais qui s'en sortaient des fois en en faisant plein, et ils ont fini par être d'accord* ». Le syndicat entend ainsi éliminer à la fois les inégalités liées au favoritisme des contremaîtresses et celles liées à la pratique de certaines ouvrières consistant à travailler à toute vitesse au détriment de la qualité⁽¹⁷⁾. *In fine*, la réforme ne profite pas aux ouvrières défavorisées par l'ancien système :

– « [Michelle] *Tout le temps qu'on était aux pièces, on pouvait acheter tout ça (chaussures, habits, coiffeur, etc.). Après, d'abord la vie a augmenté, et puis on avait moins. Parce qu'on a toujours vécu pareil, mais on avait moins de salaire. La meilleure période, c'était le salaire aux pièces.*
– [Danièle] *Ah oui bien sûr !* »

Avec le salaire horaire, les ouvrières qui touchaient les salaires les plus faibles au rendement, dont Danièle, voient leur salaire ramené au taux horaire minimum prévu par la convention collective du textile⁽¹⁸⁾. Dans un premier temps, pour aligner le salaire horaire sur le salaire au rendement de la période précédente, on procède à un

calcul, dit du « coût minute », pour attribuer un taux horaire à chaque ouvrière. Ce taux, s'il n'est pas réévalué, tend à se rapprocher du salaire minimum de la convention collective. « *Quand on était au coût minute, c'était plus du tout la même chose. On avait le salaire de base et c'est tout. Ce n'était plus détaillé* » (Michelle).

Si le favoritisme de la contremaîtresse et la course à la production sont rendus inopérants par la rémunération à l'heure, d'autres moyens permettent d'individualiser la paie, telle l'augmentation de salaire, moyen plus pérenne et régulier que les primes pour récompenser l'ouvrière. Cela n'a pourtant pas bénéficié à Danièle, en raison de son engagement syndical : « *Mon chef me faisait venir tous les ans, me disait "Vraiment je suis content de votre travail", il me mettait des primes, j'avais toujours les primes [avant le salaire horaire], je ne faisais pas beaucoup de défauts, je voulais pas qu'on me le reproche, par rapport à mon mandat de déléguée. Il me disait toujours : "je voulais vous mettre vingt centimes d'augmentation, mais ça a toujours été barré au-dessus"* [par le président-directeur général] ». Paradoxalement, alors qu'elle s'est battue pour obtenir pour toutes les ouvrières une rémunération plus équitable, Danièle se retrouve encore plus défavorisée, cumulant la disparition des primes de qualité et la stagnation de son taux horaire. Les autres ouvriers syndiqués se retrouvent dans la même impasse.

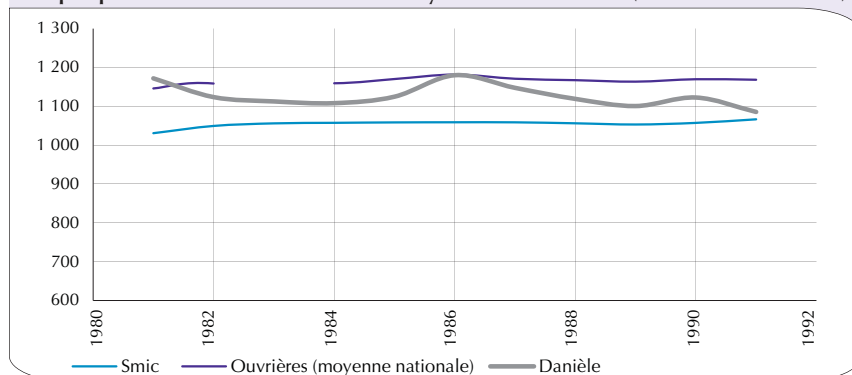
La lente progression du salaire de Danièle est ainsi le reflet de l'augmentation périodique du salaire minimum des visiteuses. Seules les années de prime d'ancienneté permettent à Danièle de toucher un salaire équivalent à celui de la moyenne des ouvrières. Les autres années, elle tend à se rapprocher du salaire minimum, malgré son ancienneté (graphique 1, page suivante). Le cumul annuel du salaire masque de grandes disparités mensuelles, qui correspondent aux fluctuations de la rémunération en fonction des primes d'entreprise, primes « de saison » identiques pour toutes et allouées à des dates prévues (graphique 2, page suivante).

Le salaire étant désormais si peu en relation avec la quantité et la qualité de la production, on peut s'interroger sur l'opportunité de conserver une trace écrite des tâches effectuées dans son carnet d'ouvrière jusqu'au départ de

(17) Les syndicalistes étaient les premières victimes de ces deux inégalités : mal vues par les contremaîtresses, elles ne pouvaient pas non plus s'en tirer en augmentant leur productivité, ce qui aurait occasionné une perte de qualité de leur travail, ce que, d'une part, elles ne souhaitaient pas, et ce qui, d'autre part, les aurait discréditées auprès de la direction. Or il était fondamental qu'elles restent crédibles comme agissant pour le bien de l'entreprise dans son ensemble : « *On voulait justement pas qu'on nous reproche de saboter notre travail, ou de faire du mauvais travail ; on avait toutes, toutes celles qui étaient déléguées, en fin de compte, on avait une conscience qu'on voulait du bon travail, et c'est ça qu'on a avancé, on a mis peut-être deux-trois ans, mais on y est arrivé* ».

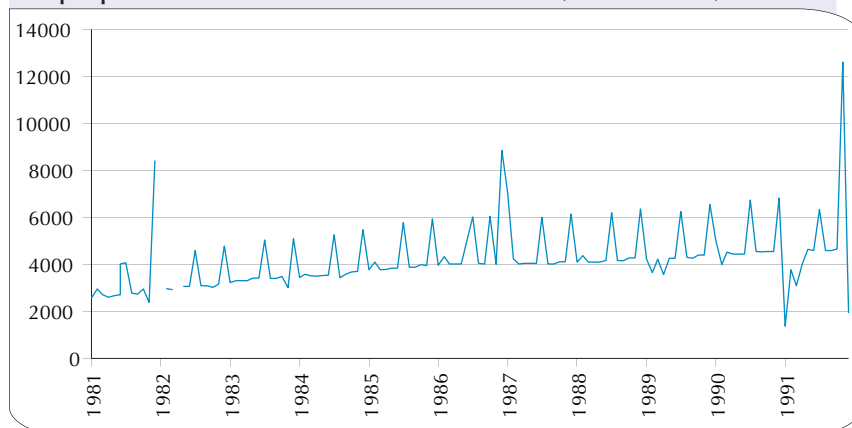
(18) Convention collective nationale de l'industrie textile du 1^{er} février 1951, mise à jour par l'accord du 29 mai 1979 – Avenants à l'Annexe 3. Fédération des industries Habillement – Cuir – Textile.

Graphique 1 - Salaires nets mensuels moyens de 1981 à 1992 (euros constants 2010)



Source : - Insee, DADS définitif et législation sociale - Salaires nets annuels moyens des postes à temps complet, par sexe et PCS (professions et catégories socioprofessionnelles). Le salaire mensuel moyen a été calculé en divisant par douze le salaire indiqué pour l'année dans les DADS. Et Série SM02, Salaire minimum.
- Fiches de paie. Champ : femmes, professions et catégories socioprofessionnelles ouvrier, salaire minimum, France métropolitaine. 1983 : données manquantes dans la série. Smic : salaire minimum de croissance. Lecture : en 1985, le salaire minimum mensuel s'élevait à 916,66 euros.

Graphique 2 - Salaires nets mensuels de 1981 à 1992 (francs courants)



Source : fiches de paie mensuelles de Danièle. Lecture : données manquantes pour janvier et avril 1982.

l'usine en 1992. C'est qu'il reste un lien entre les deux, dans la mesure où la production des ouvrières doit se tenir entre 90 % et 110 % de la production moyenne pour cadrer avec la rémunération fixe versée. Au-dessus de 110 %, une prime peut être versée, en-dessous de 90 % des sanctions peuvent être prises. Cette exigence du niveau de production, s'il justifie le maintien du carnet, lui donne un tout autre sens. Le carnet était un outil, utilisé chaque mois dans le cadre d'une entrevue avec la contremaîtresse pour confronter les chiffres reportés par les deux parties et s'entendre sur les niveaux exacts de production mensuelle, dont découlaient directement la rémunération de l'ouvrière. On trouve dans le carnet des années 1973 à 1980, tenus par un trombone, des petits papiers d'environ cinq centimètres sur dix, sur lesquels l'ouvrière, en prévision de cette entrevue mensuelle,

calcule ce que l'entreprise lui doit, tenant compte des lots produits, de l'éventuelle prime de qualité, et ajoutant les heures payées à l'heure. Dans le carnet de 1981 à 1989, de tels papiers ne figurent plus, les entrevues sont supprimées au profit d'un calcul de la paie effectué unilatéralement par la direction : le carnet ne sert plus qu'à pouvoir se défendre en cas d'accusation de trop faible production, ou pour réclamer une prime. La production effective ne sert plus qu'à la marge. « Même la feuille [décompte fait par la contremaîtresse], ils nous la laissaient à la fin du mois, mais il fallait la rendre au bout d'une demi-heure. Et ils nous envoyaient une fiche de paie où il n'y avait pas de détail ».

Le carnet d'ouvrière : histoire de la dissolution du métier

C'est l'histoire de cette perte progressive de contrôle que raconte le carnet d'ouvrière. Le maintien des écritures demeure une façon de maîtriser sa production, même si cette maîtrise a perdu sa dimension opératoire dans les relations entre direction

et ouvriers. « Tout le monde avait son petit carnet, je pense que c'était l'habitude, parce qu'on marquait quand même encore les heures, on marquait encore tout un tas de choses, on maîtrisait quand même, nous, un petit peu, quoi, on entrait dans le système mais on le maîtrisait, on le connaissait ».

Lorsque l'on s'attarde sur les détails notés dans le carnet, on y lit également la transformation du métier d'ouvrier. C'est au moment où la réalité de la production se trouve le moins en relation avec le montant de la rémunération qu'un changement s'opère dans la nature des tâches confiées à l'ouvrière. Dans le carnet des années 1970, les activités reportées sont de deux types : d'une part, le visitage, décomposé en fonction du prix des lots travaillés – petites tailles, grandes tailles, uni ou fantaisie – et comp-

tabilisant les opérations pouvant donner lieu à une prime – nombre d'échantillons retirés pour défaut, nombre de trous trouvés après contrevisite d'autre part, l'engagement social – délégation du personnel, délégation syndicale, et comité d'entreprise. Sur le carnet débutant en janvier 1981, la diversification progressive des tâches est visible jusqu'en 1985 : outre les colonnes « Uni » et « Fantaisie », apparaît la colonne « Réversible » dès le début de la période, puis « Retournage »⁽¹⁹⁾ en février, « Tournillage » en mars, « Pompons et Fils à couper » en juin. En juillet 1981, les deux premières colonnes sont réunies en une seule, « Visitage », signe de la régression de l'activité de métier de l'ouvrière. En janvier 1982, une colonne « Blanchard » apparaît, puis « Rivière » en avril : ces deux appellations proviennent des noms des bonnetiers dont sont issus les lots. Là encore, le métier de l'ouvrière devient périphérique, et le compte des lots ne correspond plus à la mention d'une tâche. En septembre 1983, certaines colonnes sont intitulées « 459/022 » ou « 469/210 », en référence à la codification interne des pièces (le premier chiffre indique la matière, le second la teinte, etc.), consacrant la fragmentation du métier en une multitude de tâches, qui finissent par ne plus être nommées. Sur les lots « 459/022 », l'ancienne visiteuse faisait-elle du visitage ? Du retournage ? Elle ne s'en souvient plus, tant étaient diverses les activités qu'elle devait réaliser alors. À partir de février 1984, des jours de chômage sont notés ponctuellement, un jour de temps à autre, rarement plus. Les colonnes se vident, les tâches se raréfient : après avril et mai 1987, où seules les colonnes avec une référence d'article sont remplies, le mois de septembre inaugure une nouvelle façon de noter le travail, réduite aux heures d'entrée et de sortie de l'usine. Danièle explique qu'à ce moment, elle se voit confier du travail administratif, et qu'il n'est plus possible de quantifier sa production.

La diversification progressive des tâches de l'ouvrière, dont le carnet garde la trace, est un phénomène courant dans les années 1980, caractéristique du déclin de la branche textile. Pour faire face à une production en baisse, liée à la diminution des exportations et à la concurrence étrangère, les entreprises ne remplacent pas les ouvrières qui partent à la retraite ni n'embauchent de nouvelles recrues, alors même que l'évolution des produits impose des tâches nouvelles. Les jours de chômage sont de plus en plus fréquents, et les premières vagues

de licenciements surviennent. Comme pour le montant de son salaire, dont elle analyse en détail les tendances et les déterminants, Danièle semble faire preuve d'une relative indifférence pour son métier. Elle est très active dans la défense des ouvriers, connaît bien les évolutions des droits, les pratiques de l'employeur, mais paraît peu affectée par les injustices et les changements dans sa condition d'ouvrière. Si l'on reprend les appréciations portées sur son travail au cours des divers entretiens, l'une d'elles résume cette posture assez détachée : « *Moi le travail, je m'en foutais. On avait assez pour vivre, on n'était pas exigeants* ».

Avoir ses engagements : la richesse de l'altruisme

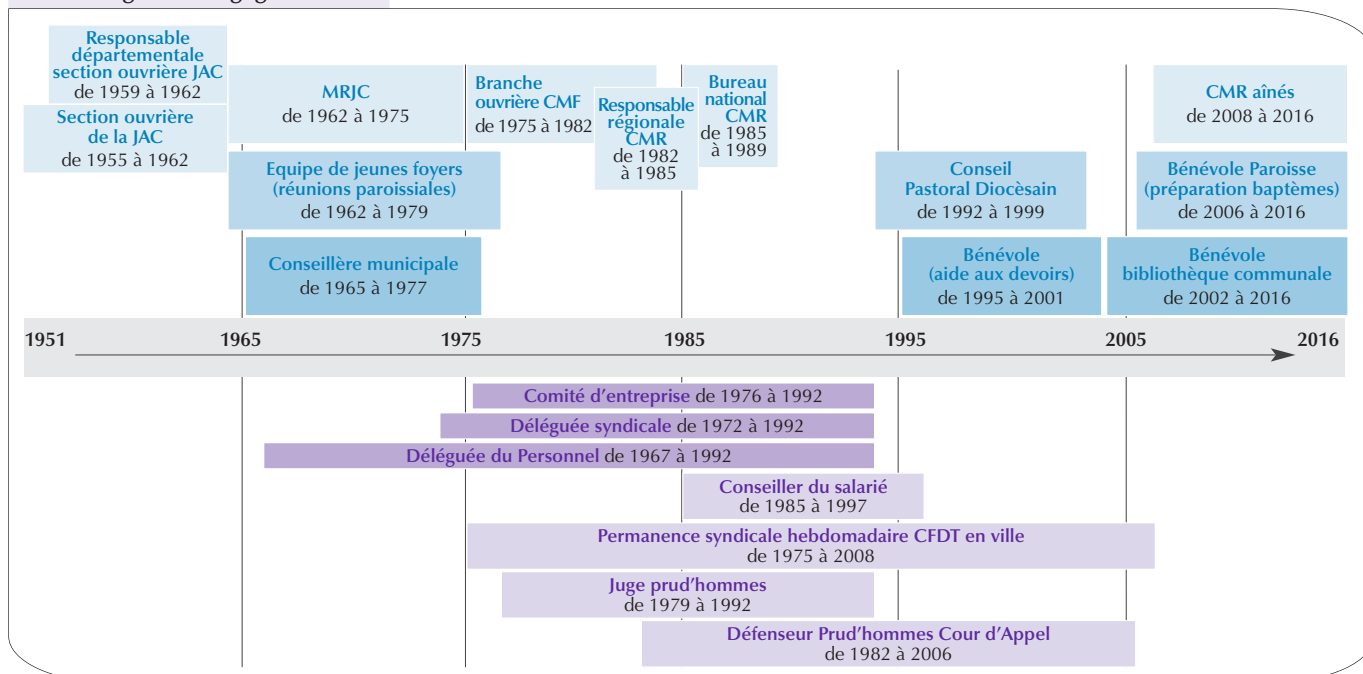
Cette façon de « *s'en foutre* » ne signifie pas un désintérêt pour le travail ou un manque de soin apporté à la tâche. « *J'aimais mon métier* », et « *j'aimais bien la qualité* » sont des formules employées plusieurs fois par la visiteuse. Tant qu'elle est restée en vigueur, la prime de qualité lui revenait toujours, malgré les sabotages de la contremaîtresse. L'ouvrière parvient à supporter sa condition sur la longue durée, y compris les moments de forte tension – « *ça a été infernal à partir de 1968 quand ça a bougé dans toutes les entreprises, on a fait quand même notre première grève, entre 1968 et 1975 ça a été une période difficile, on était vraiment mal vues* » – sans faire état d'une souffrance ou d'un ressentiment particuliers. Elle précise, comme une évidence : « *C'était pas vraiment à l'usine que je m'épanouissais, malgré que j'aimais bien mon travail* ». Pour localiser cet endroit de l'épanouissement, Danièle évoque une « *vie à côté* », qui rappelle et élargit la formule de « *travail à côté* » des ouvriers du nord-est de la France, à Dambront, étudiés par Florence Weber (1989), et permet de compter les ressources non financières de l'ouvrière : « *J'avais d'autres activités, j'avais ma vie à côté. Moi j'avais mes activités à côté, je vivais chez mes parents, jusqu'à 40 ans [45 en réalité].* »

Un large éventail de ressources sociales

À la différence des ouvriers de Dambront, l'« *à-côté* » de l'ouvrière de Virey ne consiste pas en un autre travail manuel, plus ou moins lucratif. Même si elle passe du temps à jardiner et en retire une importante source de revenus en nature, par l'autoconsommation et les échanges avec l'entourage, cette activité ne fait pas partie de l'« *ailleurs* »

(19) Le retournage est symptomatique de la transformation des fonctions ouvrières dans les années 1980 : l'entreprise ayant supprimé l'un des trois visitages effectués traditionnellement sur les chaussettes et les bas (avant forme, après forme, après remaillage, à vérifier), le retournage, qui s'effectuait en même temps que le visitage supprimé, devient un geste à effectuer isolément.

Chronologie des engagements



MRJC : Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ; CMR : Chrétiens dans le monde rural ; Jac : Jeunesse agricole catholique ; CFDT : Confédération française démocratique du travail.

de Danièle. Cet ailleurs est distinct de la sphère domestique en général, comme l'indique sa longue cohabitation avec ses parents et son peu d'empressement à bâtir son propre foyer. Lorsqu'elle quitte la maison familiale, elle ne l'explique pas par la poursuite d'un objectif personnel : « Je rentrais à des heures impossibles, et maman m'attendait, elle voulait pas se coucher tant que j'étais pas rentrée, alors j'ai pris un petit pavillon de location ». Pour autant, si ni l'usine ni la maison ne sont en tant que telles les lieux de l'« à-côté » de Danièle, ils n'en sont pas exclus : son accomplissement ne passe ni par le travail ni par la famille, mais ouvriers et membres de sa famille font partie de cet accomplissement dans la mesure où elle cherche à améliorer leur sort partout où elle se trouve. Cette dimension existe comme un pendant au fait d'être restée dans son village et d'avoir choisi de travailler à l'usine : « Moi j'ai décidé de rester, et j'ai pris mes engagements ailleurs ». C'est bien dans la diversité de ses engagements plus que dans une activité précise que se loge l'« à-côté » de Danièle. Au conseil municipal, à la délégation du personnel de l'usine, dans la section syndicale, aux prud'hommes, dans le groupe de jeunes catholiques du MRJC, partout Danièle s'engage (schéma). La forme d'investissement de Danièle, qui s'inscrit dans la durée et la

multiplicité des actions, est imposante. Elle se décline sur trois axes et témoigne de la triple appartenance de Danièle : au monde rural, au monde ouvrier, et au monde chrétien. Sur ces axes, il s'agit d'œuvrer au mieux-être des villageois, des travailleurs et des croyants. En tant qu'ouvrière rurale chrétienne soucieuse du devenir de ses groupes d'appartenance, Danièle représente à la fois la cible privilégiée et l'émissaire du mouvement jaciste qui, dans les années 1950, prend conscience de la prolétarianisation du monde rural, intensifie son action auprès des ouvriers et met l'accent sur le nécessaire investissement dans des organisations (Jessenne, 2006, p. 229). C'est cette forme d'inscription dans le monde, plus que le destin matrimonial prévu par sa famille, que privilégie Danièle à la croisée des chemins esquissés par ses expériences locales. Si elle participe aussi aux activités de sa paroisse, à travers des groupes de discussion sur la vie ouvrière et l'engagement municipal – là encore les trois dimensions sont liées –, elle n'entre pas pour autant dans une institution religieuse, comme c'est le cas pour deux de ses sœurs. Chacune peut ainsi faire valoir sa préférence.

En revanche, elle entre dans l'organisation des mouvements ruraux chrétiens [MRJC puis Chrétiens dans le monde rural (CMR)]⁽²⁰⁾ au niveau local, régional puis national.

(20) Les Chrétiens dans le monde rural prolongent l'action des MRJC auprès des adultes.

La voie de l'engagement protéiforme prise par Danièle trouve certainement son origine dans sa foi, par l'intermédiaire de son adhésion, dès l'adolescence, à la Jeunesse agricole catholique (JAC) : à cette époque, la JAC, historiquement implantée dans les campagnes, ouvre des sections ouvrières face à l'afflux des ouvriers ruraux, et favorise la diversité de l'investissement individuel, dans une période de prise de conscience de la triple appartenance au monde ouvrier, au monde rural et au monde chrétien. Il n'est alors pas rare de s'investir au bureau national de la section ouvrière, de se présenter aux élections municipales et d'intégrer un syndicat ouvrier, en particulier la CFDT⁽²¹⁾. Danièle crée ainsi la section syndicale de la CFDT dans l'entreprise après en avoir mûri l'idée au sein des réunions du MRJC avec des collègues qui, comme elle, appartiennent au mouvement. L'engagement religieux est donc, chez Danièle, à travers les organisations chrétiennes rurales, la matrice de l'ensemble de ses engagements. Plutôt que de partir vers un ailleurs différent, elle peut ainsi intervenir elle-même sur son environnement, à l'échelle de l'usine, du village, des groupes de jeunes ruraux. Rester pour changer les choses de l'intérieur apparaît en somme comme une alternative au départ, sans renoncer à agir sur son propre destin. Au conseil municipal, dès 1965, elle précise qu'elle était « *la seule femme, à ce moment-là, la seule femme avec des personnes âgées qui disaient toujours "On a toujours fait comme ça" et fallait pas changer* ». En se présentant comme déléguée du personnel, dès qu'elle en entrevoit la possibilité grâce à une annonce affichée à l'usine – « *J'ai vu qu'ils mettaient "délégués du personnel", ils affichaient pour demander des candidats, alors, en fin de compte, je me suis proposée* » –, elle entend par là « *faire changer ce qui n'allait pas dans l'usine* ». Guidée par la croyance en la capacité d'intervenir sur le monde, Danièle cherche également à transmettre cette croyance : elle refuse de participer à certaines actions envers les jeunes, en particulier celles d'un abbé œuvrant dans le secteur, et privilégie la prise d'initiatives : « *J'aimais bien faire participer, quand on faisait les camps de jeunes, chacun mettait du sien, on y allait en voiture et c'était partagé, c'était... je voulais un peu responsabiliser les jeunes, tandis que lui c'était de la consommation* ». Elle tente de transmettre ce goût de l'initiative à ceux ou celles dont elle déplore l'inertie : « *Les ouvrières râlaient, mais ne faisaient rien* ». Cette façon d'inciter les jeunes à « *organiser eux-mêmes leurs services* » est une dimension chère à l'action

catholique envers les jeunes travailleurs, en particulier la JAC, qui tranche avec les œuvres traditionnelles de l'Église et plus généralement avec « *un système d'œuvres destinées aux couches populaires mais animées par des notables ou des clercs* » (Duriez et al., 2001, p. 216-217).

L'engagement de Danièle se présente donc comme l'une des façons de changer sa condition, non pas individuellement comme elle l'aurait fait en quittant son village pour faire des études et obtenir un meilleur avenir professionnel, mais collectivement en œuvrant à la transformation du contexte professionnel existant sur place : « *Je préférais rester, c'est pour ça que je suis encore à Virey. J'aime bien, mes racines c'est Virey. Et je me suis engagée, je me suis dit... bon, les autres disaient... l'usine c'est sûr qu'elles n'en étaient pas satisfaites, mais moi je me suis dit "on peut changer ce qui ne va pas". Et c'est pour ça que je m'étais présentée comme déléguée du personnel, et après qu'on a créé le syndicat en 1972* ». Dans le village aussi, Danièle opère des transformations : en douze ans de mandat, elle parvient à faire voter la construction d'un lotissement – permettant aux jeunes de ne pas avoir à partir de Virey en quittant le foyer familial faute de logements disponibles – et la création d'une école maternelle. Rester, pour Danièle, c'est à la fois rester dans un contexte où l'usine capte les jeunes filles à la fin de l'école, rester dans un village peu aménagé et rester célibataire. Même s'il ne se présente pas comme un choix explicite à un moment donné, le célibat n'est pas pour autant subi. Pour les six filles de la famille, Angèle (l'aînée), Nicole, Jeanne, Danièle, Michelle et Louise, il y a deux déterminants contradictoires à la constitution d'une vie de femme. D'une part, la mère les élève dans l'anticipation du mariage, qui doit mettre fin au travail à l'usine ou le rendre plus supportable. Danièle, comme Michelle, souligne que le bien-être de la famille devient pour les femmes mariées le spectre à partir duquel elles envisagent le travail à l'usine, leur donnant le courage d'augmenter la cadence et d'attendre les primes : « *Il y en avait beaucoup de mariées. Eux, leur vie, c'était la famille* ». D'autre part, le modèle masculin qu'expérimentent Danièle et ses sœurs tend à mettre en échec ce conditionnement au mariage : « *On a été beaucoup marquées par mon père qui était quand même dépressif, il ne parlait pas beaucoup avec nous. Et mon frère qui a été aussi malade [...] On avait tous quand même chez nous le fait que papa et mon frère étaient... étaient pas bien, étaient un peu dépressifs, pas*

(21) Voir, par exemple, l'histoire de Joseph Rochard : fils d'exploitants agricoles et ouvrier rural du Maine-et-Loire, il fait partie de la JAC, dont il rejoint le bureau national de la section ouvrière. Il évoque un « mouvement de conscientisation » à la fin des années 1950 : prenant conscience de leur double appartenance au monde ouvrier et au monde rural, les ouvriers du mouvement rejoignent massivement les syndicats et se présentent aux élections municipales (Ducasse, 1989, p. 99).

trop de dialogue, ça nous incitait pas. Mais on en a quand même une qui s'est mariée ».

Manœuvrer dans le cadre hérité de l'histoire familiale et sociale

À travers l'exception que souligne Danièle – se marier quand même – on voit comment la reconstitution d'un contexte fournit une grille de lecture des comportements individuels plus qu'elle ne permet de prédire ou d'expliquer ce que les individus vont réellement faire, la façon dont ils vont manœuvrer dans l'écheveau de ressources et contraintes du milieu dans lequel ils évoluent. Nicole se marie in extremis, selon la formule de sa sœur : « *Pendant un moment, on a eu un prêtre qui est venu et qui nous emmenait voir les garçons sans noce, c'est comme ça que ma sœur s'est mariée à 29 ans* ». Deux autres partent, Jeanne comme laïque dans une communauté religieuse, Louise comme éducatrice dans un foyer catholique de jeunes filles. Leur départ de l'usine tient à leur situation matrimoniale, elles partent voyant qu'elles ne se mariaient pas et trouvent un sens à leur vie autrement. Aucune des trois ne se plie à la séquence attendue pour elle, l'usine, puis le mariage, mais toutes suivent un chemin qui témoigne d'un autre héritage familial, l'imprégnation religieuse, en lui trouvant chacune une inscription mondaine différente. Angèle reste célibataire et demeure dans le foyer familial jusqu'à ce que sa santé ne lui permette plus de rester seule, longtemps après le décès de ses parents. Comme ses sœurs, Danièle ne conçoit pas une vie réussie à l'usine sans autre perspective. Elle trouve donc une façon d'aménager sa vie tout en restant sur place : « *j'ai pris ma dimension de femme autrement* ». On peut supposer que, trois de ses sœurs étant parties du village, l'une pour rejoindre son mari, les deux autres des institutions religieuses, c'est sur Danièle que repose alors la charge familiale : rendre des services à sa mère et à l'aînée de la famille, seules à la ferme sans voiture ni permis de conduire, et veiller sur son frère malade, pensionnaire d'un institut médicalisé. La place dans la fratrie contribue ainsi à éclairer l'hétérogénéité des destins à partir d'un même contexte social, tant familial que professionnel et religieux. Cette dimension de femme qu'évoque Danièle, ce n'est ni dans la famille ni à l'usine, mais au sujet de la famille, de l'usine et de la personne humaine qu'elle la trouve, dans une posture plus réflexive, cohérente avec la tradition des chrétiens ruraux, mais qui suppose d'avoir mis entre parenthèses les autres traditions.

Ce caractère total de l'engagement s'apparente à une force vive qui pourrait se déployer dans une infinité de domaines. Les engagements de Danièle n'ont pas le caractère circonscrit et contraint d'un travail, ils portent l'ouverture de l'action au sens arendtien, l'action comme entreprise, prise d'initiative, qui représente le propre du monde humain. « *Cette insertion ne nous est pas imposée, comme le travail, par la nécessité, nous n'y sommes pas engagés par l'utilité, comme à l'œuvre [...] son impulsion vient du commencement venu au monde à l'heure de notre naissance et auquel nous répondons en commençant du neuf de notre propre initiative* » (Arendt, 1998, p. 233). Hannah Arendt souligne le caractère inattendu de l'action, qui ne se laisse deviner du passé, qui émerge comme une surprise et permet que « *les hommes se distinguent au lieu d'être simplement distincts* » (op. cit., p. 231-232). Et c'est bien de l'initiative inattendue, comme phénomène auquel on ne peut pas s'attendre d'après ce qui s'est passé auparavant, dont traite au premier plan une sociologie qui s'intéresse aux cas particuliers et entre dans le détail des vies pour y retracer comment les individus s'orientent dans des « *paysages de possibilités* » (Cottureau et Marzok, 2012).

Un modèle, des variantes : la fratrie de Danièle, ou l'éventail des vies possibles

Resitué dans la configuration familiale, le parcours de Danièle apparaît plus nettement comme une façon parmi d'autres de composer avec les ressources et les contraintes contextuelles. Le destin de la fratrie présente une diversité de cas de figure, qui apparaissent comme autant de variations sur un même thème – l'usine à l'âge de 14 ans puis le mariage pour les femmes, la reprise de la ferme pour les hommes. Pourtant, en dépit de l'importance du mariage dans l'horizon des attentes familiales, et probablement dans celui des attentes paroissiales, Nicole est la seule des six filles à se marier. Seul garçon, Henri, le second de la fratrie, est dépressif et ne travaille que quelques mois et par intermittence : après quelques passages en hôpital psychiatrique, suivi en hôpital de jour, il est reconnu travailleur handicapé et passe ses dernières années dans une maison de retraite médicalisée. Sa maladie crée un vide pour l'exploitation familiale, qui doit être comblé par un autre membre de la fratrie : « *Mon frère, comme il ne pouvait pas travailler, ils [les médecins] lui ont dit qu'il fallait rester avec les parents. Il était dépressif, papa était un peu dépressif aussi, et Henri l'était un peu plus, donc il a fait un CAP de peintre⁽²²⁾ et il a travaillé, mais très peu. Donc c'est ma sœur aînée qui restait* ».

(22) Danièle explique que les médecins avaient conseillé qu'Henri ne travaille pas à la ferme avec son père et s'éloigne du contexte familial.

L'aînée des filles, Angèle, née en 1932, est toute désignée pour remplacer son frère à la ferme. Contrairement à ses sœurs, elle n'entre pas à l'usine à 14 ans, et travaille comme aide familiale non salariée dans la ferme familiale. Elle s'occupe de la traite des cinq ou six vaches, de nourrir les bêtes – un cochon, quelques poules, oies, canards, lapins. Ce n'est qu'après la mort du père, en 1969, qu'elle rejoint l'usine : sans permis de conduire, elle bénéficie des trajets effectués par sa sœur. « *Elle ne pouvait pas faire tout, elle ne pouvait pas faire le travail d'un homme, quand même* ». Les autres filles, Jeanne, Nicole, Danièle et Louise entrent à l'usine après le certificat d'études, à 14 ans, point de passage obligé à l'adolescence, voire un peu plus tard dans le cas d'Angèle.

Pour la génération précédente, ni le célibat ni la carrière ouvrière ne font partie des choix : quatre filles sur les cinq (dont la mère de Danièle) se marient à un agriculteur et restent au village ou dans un village alentour. Quant à Mathilde, la sœur du père de Danièle, elle se marie à un marchand de vins et part vivre à Châlons-sur-Marne. À moins d'un accident de parcours, aucune ne se livre à une activité professionnelle autre que l'activité agricole dans le cadre de l'exploitation familiale. Seule l'aînée de la fratrie maternelle, Albertine, est contrainte de trouver un emploi à la mort de son mari au front en 1918 et s'installe chez sa tante pour y tenir un petit café.

Trente ans plus tard, après que la transformation des techniques agricoles a fait voler en éclats le modèle de la paysannerie traditionnelle (Mendras, 1967), l'option du mariage avec un agriculteur disparaît au profit d'un emploi d'ouvrière à l'usine (Champagne, 2002). Témoin de la progression de l'emploi féminin, cette tendance se traduit par la possibilité ouverte aux femmes de développer une activité professionnelle en dehors du cadre familial (Renahy, 2005, p. 22). Le passage dans les écoles, pratiqué par le responsable du personnel de l'usine est l'un des outils principaux de cette captation systématique des jeunes filles, dirigées de l'école à l'usine. Autour de Danièle, aucune ne semble passer entre les mailles du filet. Pourtant, si l'embauche de ses sœurs se présente comme la seule voie possible, pour Danièle une alternative existe : comme Nicole, elle est première du canton au certificat d'études. Mais si, pour Nicole, la question de poursuivre les études ne se pose pas – « *la question ne s'était même pas posée pour elle parce qu'elle ne voulait pas non plus continuer ses études* » – pour Danièle le

champ des possibles est un peu plus ouvert. Sa tante de Châlons-sur-Marne lui propose de l'héberger afin qu'elle poursuive ses études avec sa cousine du même âge. Il y a donc trois possibilités : aller à l'usine comme ses sœurs, s'inscrire au collège à Troyes avec, pour conséquence, être pensionnaire et prendre le car toutes les semaines pour rentrer à Virey, ou partir vivre dans la famille de sa tante pour aller au collège avec sa cousine. Ces deux dernières options offrent des modalités différentes pour inventer quelque chose qui trancherait avec le destin familial et serait en accord avec ses performances scolaires. Dans ces conditions, le refus de Danièle évoque le refus de Bartleby, ce clerc de notaire imaginé par Herman Melville, dont la ligne d'action principale consiste à s'abstenir de répondre aux exigences du monde social (Melville, 1856) « *I would prefer not to* » (« *J'aimerais mieux pas* » dans la traduction de Maurice Blanchot, 1980). Face à la perspective de partir étudier, en famille ou non, elle « *préfère ne pas* » : « *Je ne voulais pas partir en pension, et à ce moment-là il n'y avait pas de CEG⁽²³⁾, il fallait aller à Troyes, et je ne voulais pas aller en pension à Troyes. Maman voulait pas non plus me faire voyager... le car, il y avait des cars, mais je ne voulais pas. Et j'avais une cousine du même âge que moi à Châlons-sur-Marne, qui faisait ses études, qui allait continuer, donc ma tante m'a proposé de me prendre gratuitement – ils avaient huit enfants, ils n'étaient plus à un près – pour que je continue mes études, j'ai pas voulu. J'ai préféré rester... aller travailler à l'usine [...] C'était plus pour rester avec mes sœurs et... je voulais pas partir* ». Ainsi Danièle épouse-t-elle le modèle professionnel de l'époque, qui est aussi le modèle familial, sans se le voir imposer mais en refusant les autres possibilités à sa portée, avec le précédent de Nicole et Jeanne, d'un et deux ans ses aînées. Resituée dans l'horizon des possibles, la similitude du parcours professionnel de Danièle avec celui de ses sœurs, dans sa première étape, ressort dans sa dimension active, comme refus des voies alternatives, comme choix d'un maintien, et non comme maintien forcé dans un horizon fermé.

En apparence, l'abstention scolaire de Danièle est conforme à la régularité statistique observée dans les campagnes de l'après-guerre. Près de 80 % des jeunes ruraux de sa génération n'arrêtent-ils pas leur scolarité à la fin de l'enseignement primaire (Jegouzo et Brangeon, 1975) ? Encore faut-il comprendre le processus par lequel cette abstention survient. La régularité statistique ne décrit pas des phénomènes qui s'appliquent à des choses mais

(23) Collège d'enseignement général.

concerne des « êtres sociaux [...] dans des relations d'interdépendance et des situations singulières », comme le rappelle Bernard Lahire (2016) au sujet des performances scolaires des classes populaires. Se passer de reconstituer les configurations sociales dans leur singularité obère également toute possibilité de comprendre les comportements non réguliers. En l'occurrence, Danièle aurait pu poursuivre ses études. Première du canton, elle avait la capacité intellectuelle de faire partie des 20 % d'élus à l'enseignement secondaire. Elle finit d'ailleurs par passer sa capacité en droit au moment de la préretraite. Avec la proposition familiale d'étudier auprès de sa cousine, elle en avait l'opportunité. Si rester au village semble aller de soi, il n'est que l'un des possibles ouverts par la configuration sociale singulière de Danièle, et ce aussi bien au moment du choix de poursuivre ou non les études qu'ensuite, dans le déroulement de sa vie de femme et d'ouvrière. Devenues femmes « sans noce », Jeanne et Louise partent dans des institutions religieuses, Danièle reste pour mieux s'engager auprès des autres, puisant plutôt, parmi les réseaux dont elles font partie toutes les trois et, à l'inverse d'elles deux, dans les pratiques des mouvements chrétiens ruraux que dans l'action paroissiale.

Conclusion

Resituées dans le présent de leur émergence, les diverses orientations de Danièle se laissent saisir comme options dans un champ de possibles. Ce qui vaut pour l'abstention scolaire vaut également pour la carrière ouvrière ou le célibat. Une fois installée pour longtemps dans le monde ouvrier, Danièle aurait pu aisément accéder, grâce à ses capacités, à des postes plus qualifiés, voire à un poste d'encadrement, et rejoindre cette élite ouvrière caractéristique des zones rurales dominées par une entreprise paternaliste (Renahy, *op. cit*), où se conjuguent la bienveillance du patron à l'égard du personnel fidèle, l'assise apportée par l'appartenance aux réseaux villageois et l'exercice d'un savoir-faire solide. Plus tard, lorsqu'une opportunité de mariage se présente, elle aurait pu renoncer au célibat et partir avec un homme qui, comme elle, est engagé aux Chrétiens du monde rural et qu'elle retrouve à l'occasion d'une formation syndicale. Après une longue hésitation, c'est la fidélité à sa charge de famille qui l'emporte. Le récit de ses hésitations est révélateur d'un parcours à la croisée de logiques d'action multiples : « *Il n'y a qu'une fois, mais j'étais déjà assez âgée, c'était un veuf, que je connais bien, du mouvement CMR, sa femme est décédée il avait quel âge ? 40 ans, et il m'a invitée, j'avais été faire une formation CFDT à Bierville,*

et lui il travaillait à Bierville. Il m'a emmenée un soir manger chez lui, le lendemain matin j'avais la rose dans le verre [rires]. Et puis... mais non... bon j'ai un peu hésité là parce que bon... mais avec tous les engagements que j'avais, et puis maman et ma sœur qui étaient toutes seules et puis mon frère en maison de retraite, j'ai dit "non tant pis", mon choix c'est de, c'est rester avec eux et puis c'est tout ».

Ces différents épisodes soulignent la nécessité de restituer l'univers social dans ses facettes multiples, dans ses dissonances et ses ambiguïtés, pour que la logique de son parcours se laisse saisir, que sa vie de femme riche de ses engagements se détache comme une forme singulière dans l'agencement des ressources à sa disposition. Qu'elle soit conforme ou non au destin majoritaire des jeunes filles des campagnes françaises de l'après-guerre, la vie de Danièle témoigne de la façon dont les individus interprètent le contexte social dans lequel ils évoluent, s'y ajustent. Elle permet de reconstituer la séquence de décisions qui, bien que largement contraintes par la structure sociale, fait de chaque vie un arrangement singulier avec les logiques sociales.

L'ethnocomptabilité rétrospective menée sur la trajectoire de Danièle a apporté deux enseignements majeurs. D'une part, en précisant la nature de ses ressources, au-delà de ses recettes financières, l'observation a permis de comprendre comment le maintien dans une condition d'ouvrière rurale à faibles revenus peut s'accompagner d'un usage particulier des ressources disponibles, c'est-à-dire comment les individus exercent leur marge de manœuvre à l'intérieur des structures sociales qui limitent leur champ d'action, ici dans le contexte de la France rurale de la seconde moitié du XX^e siècle. À un même niveau de ressources financières, donc en dessous du seuil de pauvreté défini par l'Institut national de la statistique et des études économiques (1 000 euros en 2013, soit 60 % du niveau de vie médian), correspondent une multitude de situations humaines, que la perspective adoptée permet d'éclairer. D'autre part, l'étude a révélé que l'immobilité du revenu sur le cycle de vie, loin de refléter une histoire salariale en stagnation, rend compte, lorsqu'elle est examinée à partir du croisement des données de l'entreprise – les fiches de paie – et de ceux de l'ouvrière – les carnets, les feuilles de calcul et les explications orales – de l'évolution des rapports de force dans l'entreprise. Ceux-ci se jouent dans des interactions concrètes entre ouvriers et patrons, notamment autour de l'initiative du calcul dont la reconstitution éclaire un des aspects de la transformation de la classe ouvrière.

- Arendt H., 1998, *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Pocket.
- Barthez A., 1981, Le rapport familial de travail dans l'agriculture, *Documents de recherche*, Institut national de la recherche agronomique, n° 25.
- Bremond d'Ars (de) N., 2012, Budget et approches de la pratique religieuse, *Les Études sociales*, n° 155, p. 153-162.
- Champagne P., 2002, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*. Paris, Seuil.
- Cottureau A., Marzok M.-M., 2012, *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchene, collection Méditerranée.
- Ducasse J.-L., 1989, *Chrétiens dans le monde rural : LAC-MFR-CMR, 1939-1989 : cinquante ans d'histoire*, Les Éditions ouvrières.
- Duriez B., Fouilloux E., Michel A.-R., Mouradian G. (dir.), 2001, *Chrétiens et Ouvriers en France, 1937-1970*, Les Éditions de l'Atelier.
- Filippi G., Nicourt C., 1987, Domestique-Professionnel : la cohérence du travail des femmes des exploitations agricoles familiales, *Économie rurale*, n° 178-179.
- Humbert J.-L., 2010, La politique sociale d'André Doré à Manceaux au début des années 1930, *La Vie en Champagne*, n° 61, p. 46-49.
- Jegouzo G., Brangeon J.-L., 1975, Les chances scolaires des enfants de paysans, *Économie et Statistique*, n° 67, p. 3-21.
- Jessenne J.-P., 2006, *Les campagnes françaises, entre mythe et histoire. XVIII^e-XXI^e siècles*, Paris, Armand Colin.
- Lahire B., 2016, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Points, collection Points Essais.
- Lhuissier A., 2007, *Alimentation populaire et réforme sociale. Les consommations ouvrières dans le second XIX^e siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection Natures sociales.
- Melville H., 1856, *Bartleby the scrivener. A story of Wall-Street*, New York, Putnam's Monthly Magazine.
- Mendras H., 1967, *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, Sédésis.
- Prost A., 2004, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome IV. L'école et la famille dans une société en mutation depuis 1930*, Paris, Perrin, collection Tempus.
- Renahy N., 2005, *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- Weber F., 1989, *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Éditions de l'EHESS. Réimprimé dans la collection Réimpressions des éditions.